

Samedi 3 novembre 2018

Pollution par hydrocarbure sur le littoral des Bouches-du-Rhône

Suite à la pollution par hydrocarbure qui touche le littoral des Bouches-du-Rhône, le préfet des Bouches-du-Rhône a tenu, ce matin, une nouvelle réunion opérationnelle avec les services de secours (BMPM et SDIS13), les services de l'État, la Métropole Aix-Marseille Provence, le Département des Bouches-du-Rhône et les principales collectivités concernées.

Point de situation par site

- La Ciotat : les militaires de l'unité de la sécurité civile (USC) présents hier sont partis. Les plages ont été nettoyées ;
- Les calanques de Sormiou et Morgiou : le nettoyage est terminé ;
- Port-de-Bouc : le nettoyage devrait se terminer en fin de matinée avec le concours des militaires de l'USC ;
- Cassis : aucun secteur concerné. Les visites de reconnaissances se poursuivent ;
- La calanque de Marseilleveyre est interdite d'accès. Le Parc National des Calanques va y effectuer des prélèvements.

Un barrage préventif va être installé dans les prochaines heures pour protéger la ferme aquacole du Frioul.

Des nouveaux résidus d'hydrocarbure ont été détectés à Martigues (plage de Carro et calanque de Renaires) et Port-Saint-Louis-du-Rhône (plage Napoléon) où des arrêtés municipaux doivent être pris, pour en interdire leur accès.

Pour ce qui concerne la plage de Piémanson (Arles), des agents communaux aidés par les militaires de l'USC ont débuté le nettoyage à 11 heures.

Si toute personne venait à constater en mer ou sur terre la présence d'une pollution sous la forme de boulettes d'hydrocarbure ou d'irisation, il convient de ne pas la toucher et d'en informer immédiatement les services de secours au 112.

CONTACT PRESSE

Bureau de la communication interministérielle – 04 84 35 40 00

Retrouvez la Préfecture de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Préfecture des Bouches-du-Rhône

www.bouches-du-rhone.gouv.fr – www.paca.gouv.fr –  @prefet13